AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION DE RHONE-ALPES (Tél. 37-20-56)
(AIN, ARDECHE, DROME, HAUTE-SAVOIE, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

Bulletin n° 23 d'Août 1962 3 Août 1962 Page 32

AVERTISSEMENTS

VIGNE

MILDIOU - Appliquer le dernier traitement aux dates suivantes :

- au Nord-Ouest d'une ligne Noirétable - Amplepuis - Monsols : dès réception
- dans les autres régions : dans la 1ère quinzaine d'Août.

BLACK-ROT - (Savoie - Grésivaudan - Bugey - Cévennes) ne poursuivre les traitements que sur des vignes où des foyers ont déjà été observés. L'intervalle des traitements pourra être porté à 15 ou 18 jours sauf à la suite d'une forte pluie après laquelle une application devra être effectuée dès que possible.

VERS DE LA GRAPPE - En toutes régions les conditions climatiques ont été favorables à l'activité de la 2ème génération.

Un nouveau traitement devra être appliqué de 13 à 16 jours après le précédent, quels que soient les produits utilisés.

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES - Ne poursuivre la lutte que dans les seules plantations où des attaques appréciables ont déjà été constatées, ainsi que dans toutes les plantations au Nord-Ouest de la ligne Noirétable - Amplepuis - Monsols.

CARPOCAPSE ET TORDEUSE ORIENTALE - Les conditions sont extrêmement favorables à ces ravageurs. Renouveler les traitements tous les 12 à 14 jours à l'aide d'un produit efficace contre ces deux ravageurs.

Sur le noyer où seul le Carpocapse est à craindre, les traitements ne seront pas poursuivis au delà du 10 Août.

INFORMATIONS

MOUCHE MEDITERRANEENNE DES FRUITS - A la faveur des poussées de chaleur successives, ce ravageur est apparu dans la région lyonnaise. Il est recommandé de surveiller les pièges mis en place dans les vergers de pêchers et de poiriers et d'appliquer un des produits mentionnés sur la liste des antiparasitaires dès que des captures seront constatées.

GRANDE CULTURE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - un dernier traitement ne sera effectué que dans les localités situées au Nord-Ouest d'une ligne Noirétable - Amplepuis - Monsols.

TEIGNE ET PARASITES DIVERS DE LA BETTERAVE - En raison de la chaleur et de la sécheresse persistantes, on devra reprendre les traitements insecticides et les étendre à l'ensemble des parcelles de betteraves.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles

P. LATARD

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux

A. PITHIOUD